

# Formation de formateur interne à la conduite d'entretiens professionnels

## Contexte

---

*La loi du 6 août 2019 dite de "transformation de la fonction publique", prévoit la suppression de la notation des agents à compter du 1er janvier 2021 et la mise en œuvre généralisée de l'entretien professionnel annuel. elle a été complétée par le décret d'application du 12 juin 2020 relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des agents de la fonction publique hospitalière. Cette évolution réglementaire va impacter considérablement la gestion de l'évaluation et ses différents impacts sur la fonction RH et des carrières des agents.*

## Objectifs

---

\*\*.- Déterminer la place de l'entretien professionnel dans le nouveau contexte réglementaire.

- Repérer les messages et la méthodologie de l'entretien professionnel en lien avec les objectifs de son établissement et mobiliser les outils, séquences pédagogiques mises à disposition en tenant compte des spécificités de son établissement.
- Identifier les concepts clés et les techniques de la pédagogie pour adultes à mobiliser sur cette thématique.
- Savoir se préparer, s'adapter et transmettre l'information sur ce sujet en tant qu'intervenant.
- S'approprier les outils, séquences pédagogiques mises à disposition pour animer la session de formation et son évaluation.
- Savoir s'autoévaluer en tant que formateur via des jeux de rôles.\*\*

## Renseignements complémentaires

---

Contacts : Geneviève PONS (g.pons@anhf.fr) Manon JOUVE (m.jouve@anhf.fr)

## Programme

---

- Les fondamentaux de l'entretien professionnel : les textes à connaître
- Méthodologie de l'entretien professionnel et messages clés
- Les fondamentaux de la pédagogie des adultes et la construction du programme de formation
- Animer la formation sur l'entretien professionnel : postures et transfert de compétences
- L'utilisation des outils pendant la formation

- Etre formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel

**Public**

**Toute personne en position d'encadrement susceptible d'animer des sessions de formation, au sein de son établissement ou dans le cadre d'une direction commune**

**Exercice**

**2025**

**Code de formation**

**MEP02**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**CNEH**

**Durée**

**14 heures**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**

**Date et lieu****GRUPE 1**

**Du 4 février au 5 février 2025**

ANFH Ramonville

**GRUPE 2**

**Du 13 février au 14 février 2025**

ANFH Montpellier ?